

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
CREATION TEMPORAIRE DE**

**De 3 postes d'adjoints techniques à mi-temps, 6 postes  
d'adjoints techniques à 9,25/35èmes, 6 ETAPS à 17,25/35èmes, 2  
OTAPS à 25/35èmes, 4 OTPAS à 14/35èmes, 3 OTAPS à  
9,25/35èmes, 4 OTAPS à 5,75/35èmes et 5 OTAPS à 2,5/35èmes**

**DGA Proximité - Nautilus**

DGS - Ressources humaines - AL  
N° 2021 - D - 277

LE PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION du GRAND ANGOULEME,

- Vu la loi n°84.53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3-I-1 °,
- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération n° 2020.07.130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions du conseil au président,
- Vu l'arrêté n° 2020-A-29 du 11 août 2020 de Monsieur le Président portant délégation de fonctions, délégation et subdélégation de signature à Monsieur Eric BIOJOUT en sa qualité de conseiller délégué membre du bureau en charge des ressources humaines et démarche qualité,

Considérant l'accroissement temporaire d'activité au sein de Nautilus,

**DECIDE**

**Article 1** - Est approuvée la création temporaire 3 postes d'adjoints techniques à mi-temps, 6 postes d'adjoints techniques à 9,25/35èmes, 6 ETAPS à 17,25/35èmes, 2 OTAPS à 25/35èmes, 4 OTPAS à 14/35èmes, 3 OTAPS à 9,25/35èmes, 4 OTAPS à 5,75/35èmes et 5 OTAPS à 2,5/35èmes au sein de la DGA Proximité, à Nautilus bassins et accueil, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 décembre 2021.

**Article 2** - Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

**Article 3** - Monsieur le directeur général des services et Monsieur le trésorier de la Communauté d'Agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait en 2 exemplaires

Certifié exécutoire reçu en

ANGOULEME, le 4 octobre 2021

Préfecture le : 13/10/2021

Par délégation,

Publié ou notifié

Pour le Président,

Le : - 3 JAN. 2022

Le conseiller délégué, membre du bureau

Monsieur Eric BIOJOUT